



CABINET DE DERMATOLOGIE

Dr Konstantine Buxtorf Friedli FMH

## Informations concernant le traitement par laser à colorant pulsé (Vbeam)

**Indications esthétiques** : couperose, érythro-couperose du visage, angiomes stellaires ou rubi

**Indications médicales** : cicatrices rouges d'acné ou sur chirurgie ou sur traumatisme, verrues virales (prise en charge possible par l'assurance maladie)

**Mécanisme d'action** : par l'intermédiaire d'une lumière intense, destruction des capillaires dilatés, soit par photocoagulation (« soudure » des vaisseaux), soit par photothermolyse sélective (éclatement des vaisseaux). La technique permet de préserver l'intégrité de la surface de la peau.

**Avant le traitement** : pas d'exposition solaire durant le mois qui précède et application de crème solaire facteur de protection 50 durant cette période, peau démaquillée et parfaitement nettoyée

**Pendant le traitement** : le traitement se fait sans anesthésie locale, en portant des lunettes de protection. Le tir laser provoque une sensation de « mini coups d'élastique » accompagnée d'une sensation de brûlure. La durée du traitement est fonction de l'étendue de la surface à traiter.

### **Suites du traitement :**

- rougeurs avec sensation d'échauffement pendant 2-3 jours
- léger gonflement surtout sous les yeux pendant 48h
- seulement si l'atteinte est importante, le traitement sera plus intense avec apparition d'un purpura, c'est-à-dire une hématoïde violacé qui disparaît au bout de 10- 15 jours (nécessaire pour le traitement des verrues)

### **Soins après traitement :**

- Protection solaire par une crème solaire facteur 50 et éviter les expositions solaires pendant 1 mois après le traitement
- Les rougeurs peuvent être maquillées, tout en évitant de les froter avec énergie
- Protection solaire par une crème solaire facteur 50 et éviter les expositions solaires pendant 1 mois post -traitement

### **Résultats et nombre de séances en moyenne :**

Ils sont visibles après un délai de 6-8 semaines

Un traitement de couperose nécessite en moyenne 3 à 4 séances espacées de 2 mois, sauf en cas de purpura où seules 2 séances sont nécessaires.

Pour les angiomes rubi, 1 à 2 séances suffisent.

Pour les différentes cicatrices et les verrues, le nombre de séances est variable et individuel



**Questionnaire (entourer ce qui convient) :**

Avez-vous compris ce que vous venez de lire ou reste-t-il des zones d'ombre ? OUI NON  
Vous êtes-vous exposé au soleil durant le dernier mois ? OUI NON  
Prenez-vous des médicaments ? OUI NON  
Lesquels ? :

Je, soussigné (e), .....certifie consentir au traitement par laser, après avoir lu, compris et accepté les informations reçues.

Signature du patient :

Date :